

Notification et accès

Cette année, comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, Intact Corporation financière (la « compagnie ») utilisera le mécanisme de « notification et d'accès » pour livrer les documents reliés à l'assemblée aux actionnaires. Le mécanisme de notification et d'accès permet aux actionnaires de recevoir un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote afin de voter à l'assemblée. De plus, ce mécanisme de notification et d'accès permet à la compagnie d'afficher la circulaire de sollicitation de procurations (la « circulaire ») et le rapport annuel en ligne au lieu de l'envoyer à chaque actionnaire, ce qui économise des frais d'impression et de mise à la poste appréciables et réduit considérablement la consommation de papier de la compagnie.

Vous trouverez ci-joint avec cet avis un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote que vous pouvez utiliser pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions (voir « Vote » ci-dessous).

■ Il est très important que vous lisiez attentivement la circulaire avant d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Date et lieu de l'assemblée :

Le 11 mai 2023

13 h (heure de l'Est)

Assemblée virtuelle : <https://web.lumiagm.com/497222487>

Où trouver les documents reliés à l'assemblée

La circulaire, le rapport annuel et les autres documents pertinents sont disponibles :

Sur notre site internet :
www.intactfc.com/assemblee2023

Sur SEDAR :
www.sedar.com



Questions soumises à l'assemblée :

Pour de plus amples détails, voir :

- | | |
|--|--|
| 1 recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de l'auditeur y afférent; | Section 3.1 de la circulaire et le rapport annuel 2022 |
| 2 nommer l'auditeur; | Section 3.2 de la circulaire |
| 3 élire les administrateurs; | Sections 3.3 et 4.1 de la circulaire |
| 4 examiner, et si on le juge opportun, adopter une résolution pour confirmer de nouveau, ratifier et approuver de nouveau la version modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires de la compagnie; | Section 3.4 et Annexe A de la circulaire |
| 5 adopter la résolution consultative pour accepter l'approche en matière de rémunération des hauts dirigeants présentée dans la circulaire; | Section 3.5 de la circulaire |
| 6 délibérer sur toute autre question dûment soumise à l'assemblée. | Section 3.6 de la circulaire |



Vous avez des questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée? Veuillez composer sans frais : 1-844-973-0593

AVIS D'ACCÈS AUX DOCUMENTS RELIÉS AUX PROCURATIONS POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE D'INTACT CORPORATION FINANCIÈRE



Vote

Veuillez noter que vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis.

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions de la manière suivante :



sur
Internet



par
téléphone



par
courrier

■ Veuillez vous reporter aux directives sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote distinct pour connaître la manière de voter au moyen de ces méthodes.

Vous pouvez également voter en participant à l'assemblée virtuelle à l'adresse <https://web.lumiagm.com/497222487>. Veuillez vous reporter à la section 1 de la circulaire intitulée « Renseignements sur le vote » pour obtenir des instructions sur la façon d'exercer vos droits de vote à l'assemblée.

Actionnaires inscrits

Pour être valide, le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote doit être soumis par Internet, par téléphone ou par la poste au plus tard le 9 mai 2023, à 13 h (heure de l'Est) ou si l'assemblée est ajournée, 48 heures (excluant les samedis, dimanches et jours fériés) avant la reprise de l'assemblée.

Actionnaires non inscrits

Votre intermédiaire doit recevoir votre formulaire d'instructions de vote conformément aux procédures et instructions d'envoi précises indiquées sur votre formulaire d'instructions de vote.

Si vous souhaitez assister ou voter à l'assemblée, veuillez suivre les instructions précises indiquées à la section 1 de la circulaire intitulée « Renseignements sur le vote ». **Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez noter qu'il y a des étapes supplémentaires que vous devez suivre pour participer à l'assemblée.**

Comment demander une copie papier des documents reliés à l'assemblée

Sur demande, nous enverrons sans frais une copie papier de la circulaire ou du rapport annuel à tout actionnaire qui en fait la demande dans l'année qui suit la date de dépôt des documents reliés à l'assemblée sur SEDAR.

Avant l'assemblée

Appelez sans frais au 1-877-907-7643 ou visitez l'adresse www.proxyvote.com pour demander une copie papier des documents reliés à l'assemblée en utilisant le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote. Si vous n'avez pas votre numéro de contrôle, vous pouvez demander une copie papier des documents reliés à l'assemblée en appelant sans frais au 1-844-973-0593.

Si votre demande est faite avant le 11 mai 2023 (la date de l'assemblée), les documents reliés à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables qui suivent la réception de votre demande.

Veuillez prendre note que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote; veuillez conserver celui que vous avez déjà pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Après l'assemblée

Appelez sans frais au 1-877-907-7643 pour demander une copie papier des documents reliés à l'assemblée en utilisant le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote. Si vous n'avez pas votre numéro de contrôle, vous pouvez demander une copie papier des documents reliés à l'assemblée en appelant sans frais au 1-844-973-0593. Si votre demande est faite le 11 mai 2023 ou après cette date, les documents reliés à l'assemblée vous seront envoyés dans les dix jours civils qui suivent la réception de votre demande.



Vous avez des questions concernant le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée? Veuillez composer sans frais : 1-844-973-0593